

L'exposé de la doctrine des Grecs est dû à la collaboration de Bessarion de Nicée et de Marc d'Ephèse. Le préambule et l'exposé sont du premier. On avait réservé à Marc d'Ephèse l'argumentation proprement dite. Voici les trois points doctrinaux présentés par les Grecs :

1) Les âmes saintes reçoivent après la mort la rémission des péchés véniels qu'elles ont commis.

2) Ce n'est pas le lieu d'examiner si les peines qu'elles subissent dans un lieu purificateur contribuent à hâter leur délivrance.

3) Pour ce qui est du feu matériel, « les docteurs de notre Eglise n'ont jamais fait mention dans leurs discours d'un feu purificateur ».

La polémique grecque s'établit contre les preuves données par Julien Cesarini, scripturaires et patristiques. Ils opposent S. Jean Chrysostome à Saint Augustin, récusent Théodoret apocryphe, disent ignorer les Pères latins et mettent en question l'autorité de l'Eglise romaine invoquée par le théologien latin, « parce qu'elle-même est en cause ». Contre la raison de convenance donnée par Cesarini ils dressent dix arguments dont sept dépassent le but.

La réplique latine est composée par Jean de Torquemada. Les Grecs y donnent une réponse sur laquelle les Latins font une instance, que l'on ne connaît que par la réponse officielle qu'y fit Marc d'Ephèse.

Suit la théologie de Marc d'Ephèse sur les fins dernières : le dogme du Purgatoire, la béatitude des âmes saintes avant le jugement dernier, le sort des damnés et des démons.

2. — LITURGIE.

J. THIBAUT : *La solennité de Noël*. — E. O. 1920, T. XIX, p. 153-162.

I. *Origine de la fête de Noël*. — La base qui permet de fixer l'époque de la naissance du Christ ne pouvait plus être, à la date où on la recherche, que symbolique et exégétique. Suivant la loi fondamentale de l'apologétique chrétienne (la démonstration de l'esprit prophétique), le 14 nisan était la figure du jour du salut où le Christ, véritable agneau pascal, a inauguré un état nouveau de la société par le baptême de la régénération en sa mort.

On est arrivé ainsi à fixer la date de la naissance du Christ en partant de la date présumée de sa passion.

II. *Coincidence de la fête de Noël avec le « Natalis Invicti »*. — Simple coïncidence et non dépendance. L'idée première de la commémoration de la Nativité du Christ appartient à l'Eglise orientale, qui la célébrait à l'origine sous le vocable d'Epiphanie, le 6 janvier. Or cette date n'a aucune relation avec le culte de Mithra, elle a été fixée uniquement sur des considérations exégétiques et astronomiques, dont les Latins ont accepté le principe. Quant au symbole de la lumière, sous lequel, tant en Orient qu'en Occident, on célébrait la naissance du Christ, sa conception a été puisée aux sources mêmes de la foi chrétienne.

III. *Propagation de la fête de Noël en Orient*. — Elle n'existe pas en 243 ; on la célèbre à Rome en 336. Elle resta donc d'abord une fête propre à l'Eglise latine, et ce n'est qu'à la longue qu'elle fut successivement adoptée par toutes les confessions chrétiennes de l'Orient.

IV. *L'institution des trois messes stationales*. — A peine inaugurée, la commémoration de la Nativité du Sauveur revêtit tant en Occident qu'en Orient un éclat égal à celui de Pâques. Dès le V^e siècle, Rome la célébrait par un rite particulier : celui des trois messes stationales, établi à l'imitation de l'ancien usage hagiopolite du 6 janvier.

J. THIBAUT : *L'Epiphanie*. — E. O. 1920, T. XIX, p. 278-295.

I. *Les fêtes préparatoires à la solennité des Epiphanies*. — L'Orient chrétien préludait à la grande solennité des Epiphanies par un régime de commémorations sanctorales d'un caractère exceptionnel qui prennent rang dans le calendrier de l'Eglise parmi les plus anciennes fêtes catholiques. Le 26 décembre S. Etienne, le 27 S. Jacques et Saint Jean, le 28 S. Pierre et S. Paul ; le 25 dans certains calendriers S. David et S. Jacques frère du Seigneur.

Si on les groupe autour de l'Epiphanie, c'est à titre soit de figures allégoriques soit de coopérateurs du Messie dans l'établissement du royaume.